

## Communiqué de Presse

Cadarache, 7 juillet 2015

### Remise des médailles du travail par le Directeur de Cadarache

*Vendredi 3 juillet 2015, Christian Bonnet, le Directeur de Cadarache, a remis 30 médailles grand or qui correspondent à 40 ans de bons et loyaux services.*

Christian Bonnet attache beaucoup d'importance à cette cérémonie « avoir 40 années de travail représente une tranche de vie importante. Pour un parcours dans une ou plusieurs entreprises, c'est un honneur de recevoir cette médaille grand or ». Les différents responsables hiérarchiques ont quant à eux remis les 150 autres médailles d'or, vermeil et argent. Ce sont au total plus de 160 salariés qui étaient invités à cette remise de médaille du travail.

La médaille du Travail a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Elle symbolise aussi une éthique d'être, comme le stipulait son décret de création « Récompenser l'ancienneté, la qualité des initiatives et les efforts à acquérir une meilleure qualification ».

Aujourd'hui, ce sont environ 300 000 médailles qui sont décernées par an en France.



*Les médaillés grand or de la promotion juillet 2015 du CEA Cadarache ©CEA/Gérard Le Sénéchal*

**Contact CEA Cadarache** : Guy Brunel, tél. 04 42 25 71 39 ; courriel [guy.brunel@cea.fr](mailto:guy.brunel@cea.fr)

[www.cad.cea.fr](http://www.cad.cea.fr)



[@CEACadarache](https://twitter.com/CEACadarache)